

VOTRE ÉPARGNE

Maëva, Esteban et
leur projet patrimonial

MÉTÉO ÉCO

Le retour du
protectionnisme

VOTRE MUTUELLE

Une journée avec le conseiller
Stéphane Chiappini

La France Mutualiste & VOUS



Numéro 88 | Juin 2025

À votre épargne, citoyens !

Édito



Un printemps d'engagement

Tout au long du printemps, votre mutuelle a une fois de plus prouvé son engagement aux côtés de la communauté de défense.

En musique d'abord, avec notre soutien au concert solidaire organisé en avril par le gouverneur militaire de Paris, en faveur du Bleuets de France... Et comme l'a rappelé Yvard, cet ancien gendarme devenu rocker : « Soyez fiers d'être Français ! », faisant se lever les 2 000 spectateurs de la salle Pleyel, à Paris.

« Nous renouvelons notre partenariat avec la Garde nationale »

En tant qu'acteur économique aussi, votre mutuelle apporte sa pierre. En vous accompagnant, vous, épargnants, dans le fléchage de votre épargne, vers des causes qui comptent pour vous (page 4). Le dernier exemple est l'investissement réalisé dans le fonds Héphaïstos. Ce fonds accompagnera dans les années à venir les fournisseurs de l'industrie de défense, français et européens (page 9).

La France Mutualiste, c'est aussi un employeur... de réservistes ! C'est à ce titre qu'elle a choisi de renouveler son partenariat avec la Garde nationale, aux côtés de Malakoff Humanis. Les salariés concernés disposent de vingt jours de disponibilité par an, soit dix de plus que le dispositif habituel.

Le printemps s'achève, mais notre engagement demeure ! Avec l'été qui arrive, de nouveaux projets vont encore nous animer. Nous en reparlerons bientôt.

Dominique Burlett,
Président de La France Mutualiste

©philippebarbosa.com

Juin 2025 - n° 88

Magazine trimestriel de La France Mutualiste. Mutuelle nationale de retraite et d'épargne soumise aux dispositions du Livre II du Code de la mutualité. Immatriculée au répertoire SIRENE sous le n° SIREN 775 691 132. Directeur de la publication : Dominique Burlett, président - Directeur de la rédaction : Isabelle Le Bot, directrice générale - Comité éditorial : Gilles Bouly de Lesdain, Christophe Candellier, Nicolas Flambeaux, Magali Gloire-Savalle, David Lombard, Madeleine-Sophie Mattiato, Maëva Petiot, Sarah Portnoï, Joa Scetbon, Baptiste Yon - Réalisation graphique du magazine : Agence Angela Bower - Impression : AGIR GRAPHIC, ZI Des Touches, 96 boulevard Henri Becquerel, 53022 Laval - Dépôt légal à parution : ISSN 1771-8031 - Numéro CPPAP 1129 M 07058 - Crédit photo couverture : Istock.com ©Jacob Wackerhausen, ©ewg3D, ©3alexid ©Napoletana / Freepik.com. Prix au numéro : 0,30 €



04**LE DOSSIER****LE DOSSIER**

À votre épargne, citoyens !

CHIFFRES CLÉS

08**VOTRE ÉPARGNE****10****FINANCE DURABLE****12****PATRIMOINE****14****MÉTÉO ÉCO****16****VOTRE MUTUELLE****19****ESPRIT DE FAMILLE**

Notre page Facebook parle de vous !



Avez-vous jeté un œil au compte Facebook de La France Mutualiste ? Depuis quelques mois, nous l'avons recentré sur les actions des comités mutualistes, la présentation de nos présidents, les assemblées annuelles, les actions en agences, les initiatives de notre fondation d'entreprise et de notre fonds d'entraide et d'action sociale... Bref, nous parlons de tout ce qui nous unit ! À vos likes ! Dites-nous en commentaire si vous aimez !

100 000 €

Famille, je vous aime ! La loi de finances pour 2025 permet de donner jusqu'à 100 000 € à ses enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants, neveux et nièces, sans payer de droits de donation. Quelques conditions sont requises cependant : l'argent doit servir à acheter un bien immobilier neuf ou à rénover énergétiquement une résidence principale. Avis aux amateurs, vous avez jusqu'au 31 décembre 2026 pour en profiter.

Source : Site Service-public.fr

29,4 Md €

C'est le montant de la collecte nette en assurance vie en 2024. La collecte nette a bondi de 28,2 milliards d'euros par rapport à 2023. Pour les supports en unités de compte, elle s'établit à 34,4 milliards d'euros (-5,0 milliards pour les supports en euros).

Source : Site Franceassureurs.fr

500 €

C'est la somme d'argent minimale que les particuliers devront verser pour accéder au fonds « Bpifrance Défense » doté de 450 millions d'euros et dont la création a été annoncée le 20 mars par le ministre de l'Économie et des Finances. Il permettra d'investir son épargne dans le financement d'entreprises non cotées dont l'activité est liée au secteur de la cybersécurité et de la défense.

Source : Site bpifrance.fr

8,4 Md €

C'est la somme, selon la Cour, des Comptes, que rapporterait, à l'horizon 2035, le report à 65 ans de l'âge de départ à la retraite à partir de la génération 1968. Plusieurs options ont été évaluées par la Cour notamment un âge de départ ramené à 63 ans (5,8 milliards d'euros de dépense supplémentaire). A contrario, augmenter de 172 à 176 trimestres la durée de cotisation nécessaire pour obtenir une pension à taux plein rapporterait 5,2 milliards d'euros (2035).

Source : Cour des comptes

Suivez-nous

À votre épargne, citoyens !

Impossible de passer à côté. Le patriotisme économique est sur toutes les lèvres. Mais de quoi parle-t-on précisément ? Ce concept récent étreint plus largement que le seul réarmement de la France. Il s'étend aux transitions écologique et énergétique, à la production agricole, à la réindustrialisation, au développement durable, etc. Le principe est simple : flécher l'épargne des Français vers ces secteurs pour soutenir leur développement. Alors, prêt à épargner utile en contribuant à financer l'économie réelle ?

« Maîtriser notre destin, devenir plus indépendant, nous devons y œuvrer au plan militaire mais aussi au plan économique. [...] Ce seront de nouveaux investissements qui exigent de mobiliser des financements privés mais aussi des financements publics, sans que les impôts ne soient augmentés. »

Lors de son allocution du 5 mars 2025, le président de la République a tracé les fondements d'un patriotisme économique volontaire en réponse à un contexte géopolitique instable et frappé par des revirements d'alliances inédits. Il serait une clé de souveraineté pour assurer à la fois notre protection et notre développement. Les dépenses militaires de l'État pourraient passer de 2 à 5 % du PIB, soit 90 milliards d'euros.

« *La patrie a besoin de vous, de votre engagement* », a scandé le président. Le patriotisme économique permettrait, dans le contexte actuel de restrictions budgétaires et d'endettement public massif, de glaner les fonds nécessaires.

Votre épargne mobilisée, par qui ? Pour quoi ?

C'est tout l'enjeu du fléchage de

l'investissement pour financer certaines priorités nationales. Car ce patriotisme économique nécessite de nouvelles sources de financement. Parmi celles évoquées, l'épargne des Français est un levier majeur d'investissement utile et engagé. Mais il n'est pas question pour l'État de ponctionner cet argent. La mobilisation se fera sur la base du volontariat. Les ordres de grandeur donnent le tournis. Avec 17,7 % au troisième trimestre 2024, le taux d'épargne en France est l'un des plus élevés de la zone euro, derrière l'Allemagne (20,4 %). Le patrimoine financier des Français dépasse ainsi les 6 400 milliards d'euros fin 2024, selon la Banque de France.

Quand vos placements prennent tout leur sens

Mais, où est placé tout cet argent ? Les outils d'épargne proposés sont aussi nombreux que



« À travers l'assurance vie et le PER, il est important de noter que les Français font déjà œuvre de patriotisme économique. »

variés. Il y a d'abord l'épargne réglementée : les livrets A et LDDS (livret de développement durable et social), privilégiés pour l'épargne de précaution. Les taux de rendement et les risques sont limités, mais la disponibilité des fonds, immédiate. À eux deux, ils cumulent plus de 603 milliards d'euros d'encours. Le livret d'épargne populaire (LEP), quant à lui, accueillait 82,2 milliards d'euros fin 2024, répartis sur 11,8 millions de livrets.

Autre placement préféré des Français, l'assurance vie. Ils sont 19 millions à en détenir à travers 55 millions de contrats. Selon France Assureurs, l'encours de l'assurance vie a dépassé les 2 000 milliards d'euros fin janvier 2025 (+5,3 % sur un an), une première historique. L'assurance vie représente 32 % de l'épargne financière des ménages d'après le site lerevenu.com. Un essor porté

notamment par la bonne santé des fonds en euros qui composent 72 % de l'encours. Même engouement pour le plan d'épargne retraite (PER), avec plus de 11 millions de titulaires et 119 milliards d'encours au 30 septembre 2024, selon le ministère de l'Économie.

Entre vos mains, le financement de l'économie réelle

« À travers l'assurance vie et le PER, il est important de noter que les Français font déjà œuvre de patriotisme économique. Car les fonds placés contribuent à financer les dépenses de l'État mais aussi l'économie réelle et la décarbonation », explique un spécialiste du secteur de l'épargne contacté par la rédaction. Les flux financiers ne sont pas statiques. Les cotisations du livret A, par exemple, sont fléchées en partie vers le logement social. Dans le cadre d'une assurance vie, la part engagée

dans des fonds en euros est investie majoritairement dans des obligations à risque limité (d'entreprises ou souveraines). Pour dynamiser le rendement, il est possible de diversifier le placement. Une part de l'argent sera convertie en actions ou investie dans de l'immobilier, par exemple. On le voit, ce fléchage permet alors de financer des entreprises françaises cotées en achetant une part de leur capital (actions) ou de leurs emprunts (obligations). L'épargne peut aussi irriguer un tissu de PME non cotées en Bourse, notamment via le capital - investissement (le fonds entre dans le capital de l'entreprise) et la dette privée. Un levier pertinent pour faciliter leur financement.



→ Le levier fiscal, allié de l'investisseur citoyen

Afin d'orienter les investissements des Français, le Gouvernement dispose d'une palette d'instruments, à commencer par les dispositifs fiscaux offrant des conditions privilégiées. C'était le cas pour le dispositif Pinel destiné à soutenir le secteur de la construction immobilière et le marché locatif. Dans le même esprit, les contrats d'assurance vie « DSK » et « NSK » proposaient une exonération totale d'impôts sur le revenu en cas de rachat effectué au-delà de 8 ans. La volonté du Gouvernement était alors d'accélérer le transfert vers la Bourse d'une partie de l'épargne et de stimuler le financement des PME innovantes.

Votre contribution à la finance durable

Si le secteur de la défense fait l'actualité, d'autres priorités nationales orientent l'épargne. Notamment le développement durable. La Commission européenne estime à 584 milliards d'euros l'effort d'investissement nécessaire à la seule transition énergétique d'ici 2035. L'épargne peut aussi servir à réduire les émissions de carbone par le truchement de la finance durable et les fonds d'investissement à impact.

Solaire, éolien, photovoltaïque, hydrogène « vert », etc. : les projets à financer ne manquent pas et les fonds en euros des contrats d'assurance vie s'en emparent, avec comme objectif l'accroissement du rendement pour les épargnants. La loi « Industrie verte » d'octobre 2023 vise ainsi à flécher une petite partie de l'épargne financière des Français vers des investissements « verts » et non cotés.

Pensez diversification, la seule arme contre la volatilité

Dernier point mais pas le moindre, comment savoir si l'épargne investie est vraiment patriotique ? « *Il faut s'intéresser de près aux contenus des fonds, aux actifs détenus* », poursuit notre spécialiste. Car face à l'internationalisation des flux financiers, nombre de placements boursiers (actions, ETF...) contribuent *in fine* à financer des entreprises américaines, au détriment parfois de l'économie française. « *Les États-Unis représentent en effet plus de 65 % de la capitalisation boursière mondiale. Dès lors, il peut être tentant de rééquilibrer son portefeuille d'investissement en en sortant les valeurs américaines*, précise le spécialiste. *Mais attention, l'investisseur doit toujours garder à l'esprit les bons principes de gestion d'un patrimoine, notamment la diversification et le couple risque/rendement. La surreprésentation de valeurs françaises, par exemple, pourrait s'avérer une stratégie risquée.* » (Votre notre numéro de mars et son dossier sur la diversification, ndr.)

Le patriotisme économique recouvre de multiples dimensions. Dans cette recherche de l'investissement rentable et utile, chaque épargnant a un rôle à jouer pour contribuer, par le fléchage de son argent, à faire évoluer la société. Chacun est libre de choisir les supports d'investissement correspondant le mieux à ses convictions et à son profil. Le secteur décline d'ailleurs de nombreuses thématiques dans les politiques d'investissements proposées. À vous d'en profiter et d'aiguiser votre stratégie d'épargne !

Vrai/faux : quelles contraintes pour les épargnants ?

L'épargne des ménages peut être réquisitionnée par le Gouvernement.

Faux.

La Constitution et la loi protègent les Français.

L'État peut inciter les ménages à financer certains secteurs de l'économie.

Vrai.

Par des mesures fiscales incitatives à l'image du dispositif Pinel.

Le Gouvernement peut prendre des mesures de sûreté pour empêcher les Français de retirer massivement leur argent de leur compte courant.

Vrai.

La loi dite « Sapin 2 » de 2016 le permet et encadre la mise en œuvre exceptionnelle de la mesure.

En cas de faillite bancaire, les dépôts ne sont pas couverts.

Faux.

Le Fonds de garantie des dépôts et de résolution (FGDR) protège les titulaires de comptes bancaires à hauteur de 100 000 € maximum par client et par établissement. Les livrets d'épargne sont garantis par l'État à hauteur de 100 000 € également.



istock.com © jyenwen

Les Français prêts à investir pour la défense française et européenne

Une étude menée du 12 au 14 mars 2025 avec l'institut Occurrence, Groupe Ifop, a permis d'interroger les Français sur l'investissement dans la défense.

7/10

Part des Français qui jugent que la défense doit être **une priorité budgétaire**.

63 %

des Français estiment que **les dépenses militaires doivent augmenter**,

37 %

à condition que ces dépenses soient opérées **en coopération avec nos partenaires européens**.

75 %

des Français nous disent que la défense est un secteur stratégique pour **l'économie et l'emploi**.

Les Français estiment alors que trois solutions seraient particulièrement adaptées aux besoins de financement :

1 - Un livret d'épargne spécifique (67 %).

2 - Les investissements des assureurs vie dans la défense (42 %).

3- Un emprunt d'État auprès des Français (39 %).

Quelques jours après la parution de cette étude, le ministère de l'Économie et des Finances annonçait la création d'un fonds géré par Bpifrance, la Banque publique d'investissement. Ce fonds, d'une taille cible de 450 millions d'euros, aura pour vocation d'accompagner le financement de l'écosystème de la défense. Il sera notamment distribué par les assureurs vie. D'autres initiatives sont par ailleurs attendues de la part des investisseurs institutionnels pour apporter différentes solutions de financement aux entreprises du secteur de la défense et à leurs fournisseurs.

Maëva, Esteban, et l'organisation de leur projet patrimonial

Maëva connaissait La France Mutualiste par un collègue. En passant devant l'agence de Toulouse, elle a appelé le conseiller David Tandol pour faire le point sur sa stratégie. Charlotte Olivier, ingénieure patrimoniale, est intervenue pour peaufiner le dispositif proposé pour ce couple et leur enfant, Alexandre, en situation de handicap.

1/ Fiche familiale

Époux : Esteban, 43 ans, père au foyer, aidant familial d'Alexandre

Épouse : Maëva, 41 ans, cadre dans l'aéronautique

→ **Revenu annuel :** 130 000 €

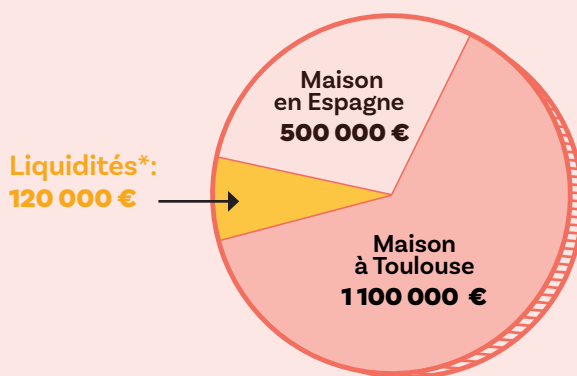
→ **Crédit :** 800 000 €

→ **Capacité d'épargne mensuelle :** 1 800 €

Enfant : Alexandre, 13 ans

Profil épargnant du couple : équilibre

2/ Patrimoine initial



3/ Le conseil de La France Mutualiste en fonction de leurs objectifs

1- Protéger Esteban et Alexandre en cas de décès prématuré de Maëva

→ Une assurance vie et un PERIN au nom de chacun des membres du couple, avec la possibilité de renoncer au bénéfice du contrat afin de transmettre directement au bénéficiaire de second rang, ici Alexandre.

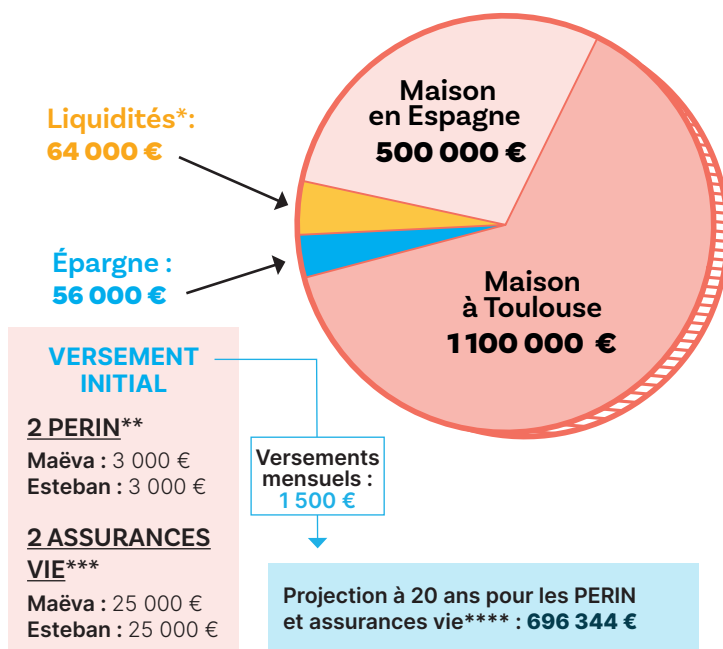
→ Assurance décès Malakoff Humanis de 500 000 € au nom de Maëva.

2- Réduire les impôts → PERIN avec des versements programmés grâce à la capacité d'épargne.

3- Constituer une retraite supplémentaire pour profiter de la vie

→ Assurances vie et PERIN avec des versements programmés pour bénéficier des mécanismes de capitalisation.

4/ Patrimoine après consultation de notre équipe



* Livrets A, livrets LDDS, compte courant. ** Plan d'épargne retraite individuel LFM PERFORM, profil Conviction équilibre. *** Actépargne2, contrat d'assurance vie multisupport, profil Engagé équilibre. **** Simulation non contractuelle avec une hypothèse de rendement annuel net de prélèvements sociaux et fiscaux et de frais de gestion de 4,82 %.

Olivia Noirod-Nérin

Codirigeante du fonds Sienna Héphaïstos

« Nous allons faciliter le financement des PME et ETI de la défense »

Olivia Noirod-Nérin a lancé et codirigera avec Philippe Roca le fonds Sienna Héphaïstos, au sein du gérant d'actifs Sienna Investment Managers (Sienna IM). Via son fonds en euros, La France Mutualiste figure parmi les premiers investisseurs.

Vous avez annoncé il y a quelques semaines le lancement d'un nouveau fonds, Sienna Héphaïstos. Pouvez-vous en rappeler les spécificités ?

Olivia Noirod-Nérin : Sienna Héphaïstos est un fonds de dette privée. Nous voulons financer, au travers de ce fonds, des entreprises en leur permettant d'emprunter l'argent dont elles ont besoin pour leur développement. Nous intervenons là où les banques ne sont pas toujours en capacité de le faire. Héphaïstos finance les PME et ETI du secteur de la défense et de l'armement. Nous sélectionnons des entreprises européennes implantées pour les trois quarts en France, en Allemagne et en Italie.

Pourquoi avoir choisi de développer un fonds sur la thématique de la défense ?

O.N.-N. : Ce secteur, pour des raisons géopolitiques, est en forte croissance. Une étude récente évalue à 30 % la proportion de PME et d'ETI européennes inquiètes pour leur capacité d'accès au financement ; et pour les



©IdéeFix Photographie

entreprises liées à la défense ou à l'armement, cette proportion est de 44 %. En France, l'industrie de la défense est animée par neuf grands groupes et 4 500 PME-ETI, et emploie 220 000 personnes. Le profil type d'une entreprise de ce secteur est une PME d'une centaine d'employés qui génère entre 50 et 100 millions d'euros de chiffre d'affaires. Aujourd'hui, les besoins de financement de ce secteur sont estimés entre 5 et 7 milliards, dont 2 à 6 milliards en dette.

Où en êtes-vous dans la mise en place du fonds Sienna Héphaïstos ?

O.N.-N. : Notre objectif est de recevoir les souscriptions des premiers investisseurs d'ici la fin juin. La France Mutualiste s'est déjà engagée à en faire partie, et nous

Le 20 mars 2025, Olivia Noirod-Nérin est intervenue de la grande conférence sur le financement lors de la base industrielle et technologique de la défense (BITD).

l'en remercions ! À ce jour, une quinzaine d'investisseurs institutionnels sont en phase d'analyse.

Sienna Héphaïstos sera un fonds labellisé ESG. Dans quelle mesure un fonds finançant la défense peut-il être compatible avec des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance ?

O.N.-N. : L'industrie de la défense est à la recherche de l'efficacité énergétique. Elle emploie 200 000 personnes, presque autant que les constructeurs automobiles. Il faut aussi rappeler que le secteur de l'armement est soumis à des contrôles stricts de l'État, avec une traçabilité très forte imposée aux entreprises et l'exclusion d'armes controversées.

Par ailleurs, toute entreprise travaillant pour l'industrie de la défense est confrontée aux mêmes défis que n'importe quelle autre entreprise en matière de bilan carbone, de recyclage, d'enjeux sociétaux et sociaux et de problématiques de gouvernance. Nous appliquons donc avec les entreprises sélectionnées pour Sienna Héphaïstos exactement la même politique ESG que celle appliquée aux autres fonds de Sienna IM de la même catégorie.



GreenPods, entreprise spécialisée dans l'agriculture régénérative, développe la ferme La Esperanza, située en Aragon, en Espagne.

Quand votre épargne préserve la biodiversité

Derrière un investissement en finance verte, il y a de vrais projets d'entreprise. Découvrez GreenPods, une entreprise spécialisée dans l'agriculture régénérative soutenue par La France Mutualiste au travers du fonds Sienna Biodiversity Private Credit Fund.

La préservation et la régénération de la biodiversité sont des enjeux essentiels en matière d'environnement. Les besoins de financement sont considérables, estimés entre 700 et 900 milliards d'euros par an d'ici 2030. La France Mutualiste s'engage sur cette thématique : nous soutenons en tant qu'investisseur le fonds Sienna Biodiversity Private Credit Fund créé en 2023 par Sienna Investment Managers (Sienna IM). Ce fonds de dette privée, qui compose notre fonds euros, est dédié à la préservation et à la régénération de la biodiversité en Europe.

Soutenir un projet concret, vertueux et vital

Concrètement, que fait ce fonds ? En début d'année, une première opération a été bouclée : un prêt de 2 millions d'euros octroyé à GreenPods, une entreprise spécialisée dans la production de fruits à coque et d'olives. GreenPods souscrit aux principes de l'agriculture régénératrice, soit un moindre recours aux intrants de synthèse, une utilisation raisonnée de la ressource, une recherche d'une plus grande biodiversité, et une meilleure rémunération des communautés rurales.

Les fonds alloués par Sienna permettent à GreenPods de poursuivre le développement de sa ferme, La Esperanza, située en Aragon, en Espagne. Il y pousse déjà des amandiers sur 30 hectares. Le financement répond aux besoins en trésorerie de

l'entreprise pour planter des arbres. D'ici l'été, l'équipe plantera 23 hectares d'amandiers et 52 hectares d'oliviers. Il lui faut aussi acquérir des machines, installer un système d'irrigation, ou encore mettre en œuvre un programme de réhabilitation des sols et des écosystèmes.

« D'ici l'été, l'équipe plantera 23 hectares d'amandiers et 52 hectares d'oliviers »

Faire du bien à la planète... et à vos investissements

Si le projet a retenu l'attention de Sienna IM, c'est aussi en raison des profils composant l'équipe de GreenPods. « *Nous avons aimé l'équipe*, explique Claire Sanson, la directrice de Sienna Biodiversity Private Credit Fund. *Si elle porte un projet d'entreprise passionnant et utile avec une vision extra-financière claire, elle dispose aussi des compétences financières nécessaires pour que nous puissions parler le même langage. Par ailleurs, l'exploitation de leur première ferme en région toulousaine, La Granja, qui est devenue le plus grand verger d'amandiers bio en France, a permis à l'équipe de gagner en expertise.* »

Le fonds Sienna Biodiversity Private Credit Fund a aujourd'hui vocation à sélectionner d'autres entreprises comme GreenPods, dont les modèles de développement coïncident avec la stratégie d'investissement du fonds. C'est cela, une finance utile pour l'environnement !

Les 3 étapes de votre investissement durable

Soutenir l'emploi en France ou contribuer au développement d'actions solidaires, ça vous parle ? Comment être sûr que votre argent financera des projets utiles ? Petit guide pour y avoir plus clair.

1 - IDENTIFIEZ VOS VALEURS ET OBJECTIFS

L'argent que vous déposez sur un produit d'épargne, comme une assurance vie, un compte-titres, un plan d'épargne retraite, nourrit l'économie réelle. Que l'épargne soit investie en actions, en obligations ou en non-coté, elle permet à des entreprises ou associations de réaliser leurs projets. Avant de choisir un placement, prenez le temps de réfléchir aux secteurs et aux causes importants pour vous. Voulez-vous simplement éviter que votre argent serve à financer les secteurs du tabac ou du pétrole ? Ou souhaitez-vous qu'il ait un impact direct sur des sujets qui vous tiennent à cœur, comme la biodiversité, les énergies renouvelables ou l'égalité femmes-hommes ?

Parlez-en avec votre conseiller : il a un devoir de conseil et vous aidera à évaluer vos préférences en matière de durabilité, en prenant en compte votre intérêt financier et vos convictions.

2 - REPÉREZ LES PRODUITS VERTUEUX

Comme pour d'autres biens et services, des labels existent sur les produits financiers. Ils garantissent la gestion durable des fonds et aident à identifier les placements responsables. Le plus connu est le label ISR (Investissement socialement responsable). C'est aussi le plus généraliste, puisqu'il en prend en compte de manière équilibrée les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance. D'autres labels distinguent des fonds avec des objectifs plus précis. Parmi eux, Greenfin est tourné vers l'environnement et le financement de la transition énergétique, Finansol vers les activités et

75%

des Français considèrent que l'impact des placements financiers sur l'environnement est un sujet important.

Source : Autorité des marchés financiers (AMF), 2023

projets à fort impact social et solidaire. De son côté, Relance vise à soutenir les PME et ETI françaises, lorsque Croissance verte est dédié au financement participatif d'une économie bas carbone dans les territoires.

3 - CONSULTEZ LA DOCUMENTATION

Les fonds certifiés par un même label peuvent avoir des approches très différentes. Leurs spécificités sont décrites dans le document précontractuel qui vous est remis avant toute souscription. Leur lecture est souvent aride, mais c'est le rôle de votre conseiller de les décrypter avec vous, pour que vous puissiez bien comprendre la composition et les engagements réels de chaque fonds, et choisir celui qui répond le mieux à vos attentes. Les gestionnaires publient aussi des documents de reporting mensuel qui rendent l'information sur leurs fonds plus claire et plus lisible. N'hésitez pas à demander à les consulter.

« Les labels garantissent la gestion durable des fonds et aident à identifier les placements responsables »

Qu'est-ce qu'un investissement à impact ?

La notion d'« investissement à impact » recouvre tout investissement qui recherche rentabilité économique et création d'un impact social et environnemental. Cet impact doit être positif et mesurable.

Pour prouver sa pertinence, cette démarche s'appuie sur :

- 1- la recherche conjointe, dans la durée, d'une performance écologique et sociale et d'une rentabilité financière ;
- 2- l'adoption d'une méthodologie claire et transparente ;
- 3- les objectifs de développement durable des nations unies, déclinés aux niveaux international, national et local.

Le financement des entreprises : comment ça marche ?

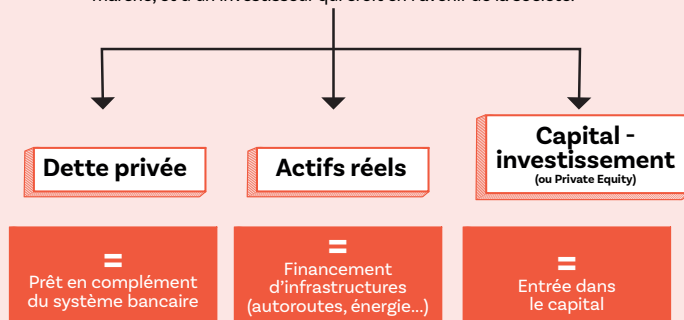
On distingue souvent marchés financiers et économie réelle. Non sans raison quand la finance travaille pour la finance... C'est d'ailleurs ce travers qui a entraîné l'effondrement des marchés en 2008. Mais quand votre conseiller vous parle d'investissement en actions, en obligations ou en non-coté, c'est bien de financement des entreprises dont il est question.

Investissement

Option 1

Non coté

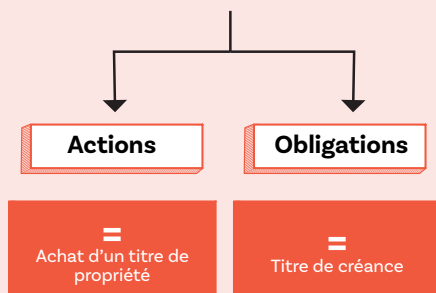
L'investissement non coté est la rencontre entre une entreprise qui a des besoins de financement autres ou complémentaires à ceux du marché, et d'un investisseur qui croit en l'avenir de la société.



Option 2

Coté sur les marchés financiers

Les investissements cotés sont accessibles aux entreprises en mesure de se soumettre aux contraintes des marchés, comme la valorisation quotidienne.



Qu'est-ce qu'un indice boursier ?

C'est un thermomètre qui mesure la température d'un ensemble homogène d'actifs financiers cotés en fonction d'un critère. Par exemple, le Nikkei rassemble des actions japonaises, le CAC 40, les plus grandes cotations françaises, et le S&P 500 les 500, plus grandes entreprises cotées sur les Bourses américaines. On trouve aussi des indices sur les dettes souveraines, sur les emprunts d'États ou les performances des marchés boursiers de pays économiquement développés. Les indices sont un élément structurant des stratégies d'investissement. Si le fonds dans lequel vous investissez est en gestion dite « passive », les investissements sont calqués sur la performance de l'indice. À l'inverse, si le fonds dans lequel vous investissez est en gestion active, le gérant choisira les actions et obligations en fonction de son analyse du marché. Les assureurs vie proposent en règle générale l'une et l'autre des stratégies de gestion, toujours dans une logique de diversification.

Questions d'épargnants

J'ai accumulé les contrats d'épargne retraite et je souhaite faire le point. Comment m'y prendre ?

Il suffit de télécharger l'application « Mon compte retraite ». Cette application permet de consulter la liste des produits d'épargne retraite supplémentaires existant à votre nom. Elle offre par ailleurs la possibilité de prendre connaissance de vos droits à la retraite enregistrés. N'hésitez pas à rendre visite à votre conseiller en patrimoine. Il vous aidera à organiser votre dispositif d'épargne supplémentaire, si le besoin s'en fait ressentir.

Si je veux faire un versement cette année sur mon PERIN, sur quelle année interviendra la baisse d'impôt ?

Si vous effectuez un versement en 2025 sur votre plan d'épargne retraite individuel (PERIN), il viendra en déduction de vos revenus imposables 2025 à déclarer en 2026. Vous bénéficierez donc d'une baisse d'impôt en 2026, dans la limite d'un

certain plafond. Si vous souhaitez bénéficier de l'avantage fiscal chaque année... il faut donc verser tous les ans. À noter aussi que vous pouvez opter pour la non déductibilité de vos versements et bénéficier d'une fiscalité allégée à la sortie du contrat.

Que m'apportent les versements mensuels sur un PERIN ?

La même chose que sur l'assurance vie ! Plus vous lissez votre effort d'épargne avec des versements réguliers, plus vous réduisez les risques liés à la volatilité du marché. Vous achetez des unités de compte à différents moments, ce qui permet de répartir le risque d'acheter à des prix trop élevés. Plus généralement, le versement mensuel permet d'étaler l'effort d'épargne, d'optimiser la déduction fiscale, de bénéficier de l'effet de la capitalisation et de réduire le risque lié à la volatilité des marchés. Cette solution est pratique et flexible et vous permet de vous astreindre à une discipline d'épargne salubre !

Un membre de ma famille est décédé et je me demande si je suis bénéficiaire de son assurance vie...

Vous pouvez contacter gratuitement l'Association pour la gestion des informations sur le risque en assurance (Agira). Cette association a pour mission de vous renseigner sur l'existence d'un contrat d'assurance vie souscrit par une personne décédée et dont vous seriez bénéficiaire. L'association centralise les demandes de recherche et leur transmission aux assureurs, aux institutions de prévoyance et aux mutuelles.

L'économie française face à de nombreux défis

Données collectées le 22/04/2025

Indicateurs macro-économiques

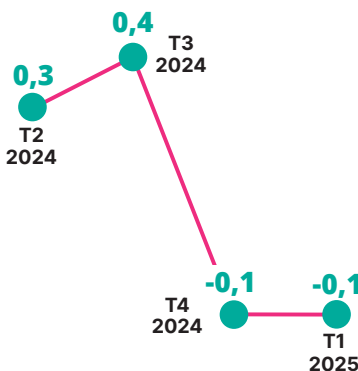
Augmentation des prix à la consommation sur 1 an en mars 2025

+ 0,8 %



Source : Insee

Progression du PIB en France sur 1 an



Source : Bloomberg

La donnée du trimestre

10 %

de droit de douane additionnel, c'est le taux appliqué aux importations des États-Unis en provenance de l'Union européenne jusqu'au 9 juillet 2025.

Source : Site tresoreconomie.gouv.fr

Taux de chômage en France métropolitaine

7,33 % T1 2025
VS **7,33 %** T4 2024

Source : Bloomberg

Valeurs à suivre !

Rendement sur le livret A

+ 2,4 %

Source : service-public.fr

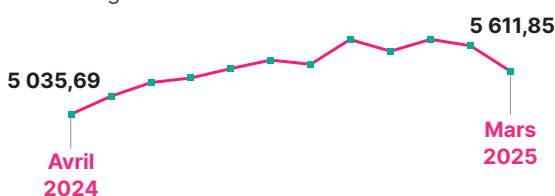


« Taux du marché » des prêts immobiliers sur 20 ans

3,35 %

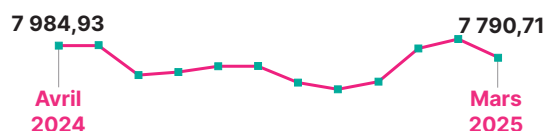
Source : Baromètre Empruntis

Valeur du S&P 500 aux États-Unis sur 1 an glissant



Source : Bloomberg

Valeur du CAC 40 en France sur 1 an glissant



Source : Bloomberg

Les marchés saisis par le retour du protectionnisme

Par Philippe Crevel, directeur du Cercle de l'épargne

Rédigé le 22/04/2025

Le 2 avril dernier, Donald Trump a déclenché la plus grande guerre commerciale depuis les années 1930. En annonçant des droits de douane pouvant dépasser 100 % sur certaines importations, il a rompu avec soixante-dix ans de libre-échange. Le président des États-Unis entend ainsi, en renchérissant le coût des produits étrangers, favoriser la réindustrialisation de son pays.

Le climat économique mondial est entré dans une nouvelle ère, marquée par le retour d'un protectionnisme offensif qui a provoqué un choc immédiat sur les marchés financiers. Les gains enregistrés en début d'année ont été effacés : entre la mi-mars et la mi-avril, les principaux indices mondiaux - CAC 40, S&P 500, DAX - ont perdu près de 10 %. La mise en place d'un moratoire de 90 jours, excluant toutefois la Chine, a permis un léger répit. Néanmoins, les incertitudes demeurent, notamment avec le maintien de droits de douane à 10 % sur l'ensemble des importations. La crainte d'un ralentissement de la croissance mondiale, combinée à un retour de l'inflation aux États-Unis, alimente les inquiétudes des investisseurs. Une baisse des dividendes d'entreprises est désormais envisagée par de nombreux économistes. En France, les prévisions de croissance pour 2025 ont été revues à la baisse : le PIB ne devrait progresser que de 0,7 %, contre 0,9 % initialement prévu. Plusieurs secteurs sont particulièrement exposés aux taxes américaines : l'aéronautique, les vins et spiritueux, le luxe et l'automobile.

Importations moins chères pour l'Europe

Dans ce climat de tensions, l'euro s'apprécie face au dollar, pénalisé à la fois par la dégradation de la conjoncture américaine et par la tentation du président américain de remettre en cause l'indépendance de la Fed. Depuis le début de l'année, la monnaie européenne a gagné plus de 11 %, allégeant le coût des importations, notamment celui de l'énergie.

Dans ce contexte, l'or continue de jouer pleinement son rôle de valeur refuge : l'once a franchi les 2 300 dollars à la mi-avril. Du côté obligataire, les titres souverains sont de nouveau recherchés après une période de turbulence en mars, provoquée notamment par l'abandon du frein budgétaire en Allemagne. En France, le taux des OAT à 10 ans est ainsi passé de 3,6 % à 3,3 % en un mois. Parallèlement, l'inflation reste modérée en zone euro, et tout particulièrement en France, où elle s'est établie à 0,8 % en rythme annuel en février comme en mars.

« L'assouplissement monétaire pèse sur les rendements des placements à court terme »

Taux à court ou long terme, des effets contrastés

La Banque centrale européenne a poursuivi l'assouplissement monétaire avec une septième baisse successive de ses taux en avril. Un effet positif est espéré pour le marché immobilier. À l'inverse, cette dynamique pèse sur les rendements des placements à court terme, notamment les livrets d'épargne et les dépôts à terme. Le taux du livret A, abaissé à 2,4 % en février, pourrait être de nouveau revu à la baisse le 1^{er} août. L'assurance vie, de son côté, connaît un regain d'intérêt. Avec plus de 4 milliards d'euros de collecte nette sur les deux premiers mois de l'année, les fonds en euros, dont la performance est davantage liée aux taux longs, séduisent à nouveau. Les épargnants plébiscitent la sécurité offerte par la garantie en capital.

Dans cet environnement incertain, les choix d'allocation pour l'épargne devront conjuguer prudence et opportunisme, la baisse de certaines valeurs pouvant permettre la réalisation de plus-values potentielles.

Sur les routes de l'épargne

Conseiller à La France Mutualiste est un métier d'engagement. Au-delà de l'expertise technique sur les produits financiers, il nécessite d'être à l'écoute des adhérents en recherche des meilleures solutions pour leur épargne. Une double dimension alliant conseil et proximité. Reportage à Rennes (35) en immersion avec Stéphane Chiappini.



Stéphane Chiappini rencontre les adhérents et prospects de La France Mutualiste à l'agence ou à leur domicile.

BIO EXPRESS

Stéphane Chiappini a intégré La France Mutualiste il y a plus de vingt-cinq ans. Après un passage formateur au siège parisien, il a demandé sa mutation en Bretagne pour retrouver, en famille, sa terre natale. Il est aujourd'hui responsable de secteur, entre Laval et Rennes, et supervise une équipe de cinq conseillers. Il apprécie dans son métier, passionnant et prenant, les relations humaines profondes et durables qu'il tisse au fil des rendez-vous. Son approche privilégie d'abord l'intérêt des adhérents.

Il n'est pas encore 10 heures en ce matin de mars. Monsieur A, 86 ans, pousse la porte de l'agence de La France Mutualiste de Rennes. Stéphane Chiappini vient de terminer son précédent entretien et l'accueille.

Cas n°1 : auditer la situation d'un adhérent et le conseiller

Stéphane a sollicité ce rendez-vous pour mettre à jour le dossier de Monsieur A et échanger avec lui sur la transmission de son patrimoine. Première étape, le recueil des informations. Après un point sur la situation familiale de Monsieur A, Stéphane entre dans le vif du sujet. L'ambiance est détendue, propice aux

confidences. « *Quelles solutions avez-vous prévues pour transmettre à vos enfants et petits-enfants ?* » demande Stéphane. « *Nous avons privilégié les assurances vie depuis le début.* » « *C'est la bonne solution dans votre cas, vous avez bien fait de le faire avant vos 70 ans pour profiter de l'abattement de 152 000 € sur les droits de succession* », le rassure Stéphane. Des pistes d'optimisation se font jour. « *Si j'avais connu plus tôt La France Mutualiste, j'en aurais profité. D'autant que vos rendements sont très bons – Parmi les meilleurs du marché cette année* », précise Stéphane, l'œil malicieux. L'enquête se poursuit. Pour chaque produit, le conseiller propose d'en redéfinir les avantages et inconvénients. Une aubaine pour Monsieur A qui aime comprendre où va son argent et combien un placement pourrait lui rapporter. Le verdict tombe : « *Votre patrimoine dépasse le million d'euros – Vous me donnez le vertige.* » Le dossier étant à jour, Stéphane lance la procédure totalement digitalisée. « *Avez-vous votre téléphone portable ? Je vais vous envoyer un SMS pour la signature électronique.* » À l'issue d'une heure et demie d'entretien, Monsieur A repart avec une documentation sur les assurances vie. L'occasion de distiller un dernier conseil : « *Vous êtes libre de désigner vos petits-enfants comme bénéficiaires. Je vous laisse en parler avec votre épouse et votre fille. Elles ne sont pas adhérentes, c'est dommage* », sourit Stéphane.

Cas n°2 : placer des fonds avant la retraite

L'heure tourne. Après un déjeuner sur le pouce et un café, nous voici



Son approche privilégiée d'abord l'intérêt des adhérents

« La qualité des interlocuteurs compte beaucoup pour nous. Et puis l'esprit mutualiste nous plaît »

Madame C, prospect

en route pour le prochain rendez-vous. Dans un quartier résidentiel de Rennes, les trois coups frappés sur la porte d'entrée provoquent l'ire du chien familial. Madame B nous reçoit, bientôt rejointe par son mari. La discussion s'ouvre autour d'un thé aromatisé. Stéphane présente la mutuelle à ce couple de prospects qu'une adhérente lui a conseillé de rencontrer. À quelques mois de la retraite, ils souhaitent placer des fonds issus de la vente d'une SCI mais en gardant la disponibilité. Stéphane les rassure en proposant une solution adaptée à leur profil et à leurs besoins : l'assurance vie, là aussi. Au passage, il insiste sur l'importance de réfléchir à la meilleure option avant la date fatidique des 70 ans. Une alerte récurrente. La confiance s'est installée. Et les questions fusent : « *Quels sont les frais à La France Mutualiste ?* » demande

Madame. « *Vous voulez en payer ?* interroge Stéphane. *Car chez nous il n'y en a pas lorsque vous versez de l'agent*.* » Rassuré, le couple décide d'ouvrir deux contrats d'assurance vie et d'y verser un montant conséquent. La procédure habituelle est enclenchée, les SMS envoyés et les contrats électroniquement signés. Le chien se réveille, l'heure de la promenade approche. Nous nous esquivons après plus de deux heures d'échanges intensifs.

Cas n°3 : convaincre au-delà du taux de rendement

Le temps, c'est de l'argent. Alors, retour rapide à la voiture, la tournée reprend. Autre quartier, autre problématique. Le couple de septuagénaires qui nous accueille détaille ses motivations. « *Nous avons connu la mutuelle via Malakoff Humanis, nous explique Madame C. Nous avons été séduits par le taux de rendement de 3,60 %. Et par la possibilité de faire le rendez-vous à la maison, c'est très important pour nous.* » Stéphane rebondit en expliquant comment le joindre et qu'il peut revenir quand ils le souhaitent.



* D'autres frais existent, consultables sur notre site internet ou sur simple demande.

→ Après avoir présenté la mutuelle, il commence son audit : « *Connaissez-vous le montant de votre patrimoine ? – Non, nous avons sollicité notre notaire pour le savoir.* » L'objectif est clair, optimiser les différents placements pour protéger au mieux leurs cinq enfants et limiter les frais de succession. Au-delà, Monsieur souhaite aussi protéger financièrement son épouse. Très attentif, le couple rentre dans le détail : « *Quelle est la part des UC dans votre assurance vie ?* », « *Où sont placés les fonds en euros ?* », « *Comment formuler la clause bénéficiaire ?* », etc. Concentré, Stéphane multiplie les conseils : « *Monsieur, étant donné que vous avez moins de 70 ans, pensez au démembrement de la clause bénéficiaire de vos assurances vie actuelles, un bon moyen de protéger votre épouse et d'optimiser votre fiscalité.* » La réflexion se précise, l'ouverture d'une assurance vie fortement abondée est probable. Les arguments ont porté : « *La qualité des interlocuteurs compte beaucoup pour nous, déclare Madame C. Et puis l'esprit mutualiste nous plaît, c'est exactement ce que l'on cherche.* »

« J'aime bien aller à l'agence mais j'apprécie aussi que vous vous déplaciez chez moi »

Madame D, prospect

Cas n°4 : finaliser un contrat entre chien et loup

Une fois encore, l'heure a tourné. Il est 18 h 45. Stéphane appelle Madame D « *Nous sommes là dans cinq minutes.* » Voiture, GPS, sonnette, aboiements du chien Rocky. La porte s'ouvre sur Madame D, impatiente de finaliser son dossier. Ils se sont vus la semaine précédente. « *Vous êtes en retard* », déclare cette retraitée, pince-sans-rire. Elle estime Stéphane et son expertise. « *J'aime bien aller à l'agence mais j'apprécie aussi que vous vous déplaciez chez moi. Le numérique c'est bien, mais il n'y a plus de contact humain.* – *Pas chez nous, Madame* », s'empresse de rétorquer Stéphane, avant de demander : « *Vous avez allumé votre ordinateur ? – Oui, mais je vous préviens il est aussi lent que moi, je vais avoir besoin de votre aide.* » Stéphane guide l'adhérente. « *Vous avez clôturé votre PEL, c'est très bien. Vous pouvez signer électroniquement votre contrat.* » Le SMS est envoyé vers le téléphone à clapet de Madame D. Rocky est revenu, il réclame des caresses. Stéphane range son bureau portatif, la fin de journée approche. Sur le trottoir, une cigarette rougeoie à ses lèvres, au diapason du soleil breton. Demain est un autre jour.

Service France Garanti : pas de frontières entre nous !



Symbole de son engagement de proximité avec ses adhérents, La France Mutualiste a reçu le 4 avril 2025 la certification Service France Garanti, décernée aux entreprises de service qui emploient en France.

Alors que de nombreuses entreprises délocalisent leurs activités de service vers des pays à bas coût, La France Mutualiste se distingue, avec 72 gestionnaires et 173 conseillers basés en France et formés en cohérence avec les valeurs de la Mutuelle. « *La certification Service France Garanti souligne notre spécificité : savoir que le conseiller qui répond à votre appel n'est pas situé à l'autre bout du monde, c'est aussi cela, l'esprit mutualiste,* souligne Jean-Paul Wrzesinski, responsable du département Adhérents et en charge de la certification. *La France Mutualiste est souvent saluée pour ses performances financières, mais nous sommes tout aussi attachés à nos valeurs humaines de proximité, de disponibilité, et à notre capacité à accompagner nos adhérents au quotidien.* » Fort de cet engagement, La France Mutualiste a abordé le parcours de certification, mené en trois mois avec le bureau Veritas. L'audit porte aussi bien sur les activités et l'organisation de la mutuelle que sur celles de ses fournisseurs, qui doivent eux aussi être basés en France. « *La certification Service France Garanti est le reflet de nos valeurs,* conclut Jean-Paul Wrzesinski. *Elle est également porteuse de sens à la lumière de notre rapprochement avec le Groupe Malakoff Humanis.* »

« Des conseillers basés en France, c'est le gage d'une communication fluide, et cela renforce la confiance »



AVEC FLOUZE, LA FINANCE N'AURA PLUS DE SECRET POUR VOUS

Flouze est une nouvelle application dédiée à l'éducation financière. Une manière ludique de réviser des notions de base ou d'apprendre des concepts plus complexes. Alors, prêt à relever le défi ?

« L'éducation financière, c'est à partir de 18 ans » : faux, bien sûr ! Le sujet peut être abordé dès 4 ou 5 ans avec un enfant, dès qu'il a une tire-lire en fait. Vous aviez la bonne réponse, on n'en doute pas. Voici l'une des centaines de questions auxquelles vous pouvez être confronté en jouant sur l'appli Flouze. Rassurez-vous, elles ne sont pas toutes aussi faciles. Plus vous avancez dans le jeu, plus les questions se corsent. Par exemple : « Les cryptoactifs sont-ils encadrés en France ? » ; « Le CAC 40 est mis à jour toutes les 15 secondes » ; « Vous pouvez ouvrir un contrat d'assurance vie au nom de votre petit-fils âgé de 10 ans » ; « Une action est forcément cotée », etc.

Les questions sont variées et nombreuses. Et pas besoin d'être un crack en finance pour trouver les bonnes réponses. C'est très simple : la question s'affiche sur l'écran de votre smartphone, vous la lisez, vous répondez « Vrai » ou « Faux » et vous balayez l'écran pour obtenir la réponse. Un texte explicatif vous fournit des informations complémentaires. Avec ce jeu, on apprend à tout âge !

Au fil de votre parcours (plus vous répondez juste, plus vous avancez dans le jeu), les thématiques s'enchaînent : Argent, Transmission, Retraite, Investissement, Épargne, etc. À l'issue de chaque niveau – il y en a dix composés de quinze questions chacun – votre score apparaît. Vous pouvez aussi débloquer des Stickers, comme les fameux « Loup de Wall Street » ou « Riche comme Crésus », qui vous rapportent des points supplémentaires. De quoi vous pousser à garder le rythme et poursuivre l'aventure !

À travers cette application, vous découvrirez aussi des trucs et astuces, des bonnes pratiques et des conseils de base pour mieux comprendre l'environnement financier dans lequel nous évoluons. Surtout, ne gardez pas ce bon plan pour vous, parlez-en autour de vous. Et souvenez-vous, comme le disait Nelson Mandela : « Je ne perds jamais, soit je gagne, soit j'apprends. » Bonne chance à tous !

Flouze, disponible sur Play Store (Android) et App Store (Apple).

**Rendez-vous
Famille**

**La France
Mutualiste**
Épargne - Retraite
Groupe malakoff humanis



**Bien transmettre,
ça s'anticipe...
Ensemble !**

La France Mutualiste - Mutuelle nationale de retraite et d'épargne soumise aux dispositions du Livre II du Code de la mutualité.
Immatriculée au répertoire SIRENE sous le n° SIREN 775 691 132, siège social : Tour Pacific - 11-13 cours Valmy
92977 Paris La Défense Cedex - Tél 01 40 53 78 00 (prix d'un appel local).